



DOCUMENT SYNTHÈSE

DOCUMENT DE FONDEMENTS POUR UNE APPROCHE CULTURELLE DE L'ENSEIGNEMENT • SEPTEMBRE 2011

Cadre pancanadien pour
l'appropriation de la culture dans
les écoles de langue française



Projet pancanadien de français langue première



**Patrimoine
canadien** Canadian
Heritage



cmec
Council of
Ministers
of Education,
Canada
Conseil des
ministres
de l'Éducation
(Canada)



INTRODUCTION

Au XXI^e siècle, l'éducation en langue française peut et doit faire prendre conscience aux jeunes de ce que la culture francophone peut leur apporter, d'autant plus que cette prise de conscience est à la base de leur construction identitaire. Puisque les jeunes passent beaucoup de leur temps à l'école et y construisent leur rapport à la langue, aux autres et au monde, le contexte scolaire est idéal pour réaliser cette prise de conscience et y rallier la famille et la communauté.

Pour se distinguer des autres lieux de culture, l'école doit se penser comme un foyer de discussions, d'examen critique et d'intégration de la culture ambiante. L'école ne peut pas être un lieu de diffusion comme les autres, se bornant à livrer des éléments de culture disparates. Selon Denis Simard (2002), « ce que fait l'école sur une base continue, systématique, et, pendant une longue période, la vie, c'est de mettre l'élève en contact avec un noyau de valeurs, de symboles et de savoirs, bref, avec une culture commune, qui vise l'intégration de tous à la culture actuelle et l'inscription de chacun dans la continuité d'un monde. » (p. 8)

Bien sûr, la mondialisation et l'explosion des nouvelles technologies augmentent le risque que les sociétés en contexte minoritaire s'anglicisent ou subissent une acculturation, c'est pourquoi celles-ci doivent réagir.

Ce document est une synthèse des thèmes et des concepts du document de fondements pour une approche culturelle de l'enseignement qui sous-tendent le *Cadre pancanadien pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française*. Afin d'orienter la réflexion sur l'application de ce cadre, nous aborderons principalement dans ce document les initiatives proposées pour planifier une approche culturelle de l'enseignement. Ce document synthèse s'articule en trois parties, soit les fondements, l'approche culturelle de l'enseignement et les interventions qui permettent sa mise en œuvre.

PREMIÈRE PARTIE : FONDEMENTS

Nous soulignerons, dans cette première partie du document, l'importance de l'école comme vecteur de diffusion de la culture francophone. Une école qui, en contexte minoritaire, doit composer avec des réalités particulières aux jeunes d'aujourd'hui. Nous aborderons également la question de la construction identitaire ainsi que la dimension individuelle et collective de la culture francophone.

UN ESPACE D'EXPRESSION CULTURELLE ET D'INTERACTION À CRÉER AVEC ET POUR LES JEUNES

Comprendre les jeunes, leurs moyens d'expression, de communication, leurs façons d'interagir et de s'organiser s'avère essentiel à l'établissement d'un dialogue constructif et à la création d'un espace commun d'expression culturelle et d'interactions francophones. Denis Simard (2002), dans son texte *Comment favoriser une approche culturelle de l'enseignement*, souligne qu'« un enseignant devrait connaître ce que les élèves écoutent, lisent et regardent, leurs vidéos et leurs vedettes, leurs codes, leurs références et leurs représentations s'il veut avoir quelque chance de pressentir leurs inquiétudes et leurs interrogations et de les ouvrir à autre chose. » (p. 6). Plateforme d'expression privilégiée par les jeunes du XXI^e siècle, Internet et les différents outils de communication numérique qui permettent d'y accéder apparaissent aujourd'hui comme des lieux de convergence idéals pour établir ce dialogue. Les écoles de langue française doivent profiter de ce dialogue pour sensibiliser les jeunes internautes à l'influence que le cyberspace exerce sur leur propre identité, les accompagner dans la recherche des sites représentant la francophonie d'ici et d'ailleurs et leur fournir des occasions et les moyens de connaître, de créer et de diffuser de nouveaux référents culturels francophones. Car trop souvent, la prédominance de la culture américaine et de l'anglais sur Internet, comme partout ailleurs, place les jeunes francophones qui évoluent en contexte minoritaire dans une situation de grande vulnérabilité culturelle. Par ailleurs, l'utilisation d'Internet et des nouvelles technologies en classe, devrait aussi inspirer la recherche de solutions technologiques à des problématiques clés en éducation, telles que motiver l'apprentissage ou inciter les élèves à participer activement à leur apprentissage.

Toutefois, l'école et les parents doivent surmonter le décalage qui les sépare des jeunes en ce qui a trait à leurs compétences numériques. Il appartient donc aux parents et à l'école de langue française, qui ont à cœur le cheminement culturel des jeunes, de ne pas se laisser distancer. Pour ce faire, ils doivent développer les compétences technologiques et relationnelles qui sont devenues nécessaires au XXI^e siècle.

UNE DÉMARCHE DE CONSTRUCTION IDENTITAIRE À STIMULER ET À ACCOMPAGNER

L'appropriation de la culture dans les écoles de langue française en contexte minoritaire passe inévitablement par la compréhension du cheminement qui mène à la construction identitaire. Dans un contexte où la langue et la culture de la majorité exercent une influence massive sur les jeunes, il est important de souligner que l'identité et l'engagement identitaire ne s'imposent pas. L'école de langue française ne peut ni évaluer ni imposer une identité aux élèves. En revanche, elle peut agir sur les conditions qui favorisent une construction identitaire francophone solide, notamment en présentant aux élèves les éléments d'une langue et d'une culture qui inspirent, aujourd'hui comme par le passé, la création dans tous les domaines d'activités et tous les coins du monde.

Dans les efforts qu'elle déploie pour stimuler et accompagner la construction identitaire des jeunes, l'école de langue française en contexte minoritaire doit non seulement composer avec l'assimilation linguistique et culturelle des jeunes, mais aussi avec d'autres réalités sociales comme l'exogamie et la revitalisation de la communauté francophone par l'immigration.

Bien qu'il faille être conscient que la langue française est le lieu autour duquel se construisent l'appartenance et l'identité, croire que les traditions et les pratiques de sa propre culture, y compris la pratique de sa langue, sont supérieures à celles des autres relève de l'ethnocentrisme. En valorisant l'apprentissage et l'utilisation de l'anglais et des autres langues d'origine des francophones du Canada dans des contextes appropriés, l'école de langue française peut contribuer à construire une solidarité qui se concrétise dans la communication ainsi que dans l'écoute et l'expression de la diversité dans le contexte d'une francophonie dynamique et pluraliste.

UN UNIVERS CULTUREL À CONNAÎTRE, À EXPLOITER ET À ENRICHIR

L'approche culturelle de l'enseignement dans les écoles de langue française présume de la connaissance des notions de dimensions collective et individuelle de la culture par le personnel enseignant. D'une part, la dimension collective de la culture francophone se caractérise par un ensemble de valeurs, de croyances, de traditions, de façons de faire et de vivre ensemble qui évolue au rythme de celles et ceux qui la font vivre. Cette culture francophone prend sa source dans l'histoire du Canada et s'inscrit dans le contexte de la francophonie canadienne, dont la vitalité repose sur l'apport des francophones du Québec, de l'Acadie et de l'ensemble des provinces et territoires. L'intégration de la culture collective à l'école de langue française doit être planifiée de façon globale et stratégique pour faire valoir, par l'intermédiaire d'un vaste éventail d'activités, les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être devant favoriser la transmission de la culture francophone aux élèves; ceux-ci pourront ensuite se l'approprier et la mettre à profit.

Toutefois, le bagage culturel des élèves n'est pas identique. Chacun de ces bagages contient une histoire personnelle qui a été modelée par des événements et par l'influence de la famille, des amies et amis, du quartier ou de l'origine ethnique. Ce bagage constitue l'univers familier de l'élève. C'est sa culture individuelle. C'est à partir de cette culture que l'élève accède aux connaissances qui lui sont nécessaires pour aborder le monde qui l'entoure. Il est donc essentiel d'en tenir compte en classe, où tout commence par ce que l'on sait pour aller vers ce que l'on ne sait pas. C'est ainsi que la culture collective peut s'enrichir de la culture individuelle de chaque personne.

DEUXIÈME PARTIE : APPROCHE CULTURELLE DE L'ENSEIGNEMENT

Plusieurs facteurs contribuent à la mise en œuvre d'une approche culturelle de l'enseignement dans les écoles de langue française. Cette partie présente les dix principes d'une approche culturelle de l'enseignement, le rôle culturel du personnel enseignant, les référents culturels et leur intégration dans l'enseignement ainsi que le processus d'appropriation de la culture.

PRINCIPES D'UNE APPROCHE CULTURELLE DE L'ENSEIGNEMENT

1. **La construction identitaire est une démarche personnelle résultant d'un choix libre et réfléchi.** L'école peut agir sur certaines conditions régissant la construction identitaire, mais non sur la construction identitaire elle-même.
2. **L'école s'appuie sur les programmes d'études pour transmettre la culture.** La culture francophone se transmet à travers l'enseignement de toutes les matières, de la maternelle à la 12^e année.
3. **L'appropriation de la culture par l'élève se réalise à travers un processus.** L'acquisition par l'élève de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être mène au savoir-vivre ensemble et au savoir-devenir. Ce processus témoigne de la prise de conscience, de la prise de position et de la prise en charge dans les volets culturel, interculturel et transculturel.
4. **Quel que soit son bagage linguistique, l'élève est valorisé dans son identité et sa culture.** La maîtrise du français de l'élève et sa connaissance d'autres langues sont des expressions de son identité culturelle et doivent être accueillies et reconnues comme telles.
5. **Le dialogue soutient la construction identitaire de l'élève.** L'élève construit surtout ses savoirs à travers l'interaction sociale, c'est-à-dire avec et par les autres. Le dialogue authentique doit donc être au cœur de toutes les démarches d'enseignement et d'apprentissage.
6. **L'héritage culturel est à revisiter avec le regard du présent et la perspective de l'avenir.** La francophonie canadienne arrime son passé au présent pour définir ses aspirations d'avenir sur le plan local, provincial ou territorial, régional, pancanadien et mondial.
7. **L'affirmation du leadership culturel des intervenants stimule la démarche de construction identitaire de chaque élève.** Conscients de leur rôle de passeur, d'intermédiaire, d'éveilleur, d'accompagnateur, de médiateur culturel et de modèle culturel, les intervenants en assument les responsabilités.
8. **L'engagement de l'élève est motivé par des modèles culturels forts.** Dans son processus d'appropriation de la culture, l'élève est souvent influencé par des modèles de son environnement. Le personnel de l'école, les pairs ainsi que les membres de la famille ou de la communauté (p. ex., artistes, athlètes, femmes ou hommes d'affaires, scientifiques) figurent parmi les modèles culturels les plus authentiques.
9. **La diversité culturelle est source de développement et d'enrichissement pour la culture collective francophone au Canada.** Les apports des groupes culturels représentés dans la communauté francophone contribuent au renouveau de la culture collective, lui assurant sa place dans la francophonie canadienne et mondiale.
10. **La mobilisation de la famille, de l'école et de la communauté est essentielle à la transmission et à l'appropriation de la culture.** La préoccupation culturelle est l'affaire de tous et implique la participation concertée de la famille, de l'école et de la communauté ainsi que l'établissement de liens communautaires solides et durables.

PROMOTION DU RÔLE CULTUREL DES PRINCIPAUX INTERVENANTS

Dans les écoles de langue française en contexte minoritaire, le personnel enseignant a un rôle de passeur culturel auprès des élèves. Le passeur culturel accompagne l'élève dans la construction de son identité culturelle en créant des occasions significatives de découverte et d'expression de la culture francophone tout en étant ouvert sur les autres cultures. De plus, il amène l'élève à faire des choix éclairés qui contribueront au développement et à l'affirmation de son identité (Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, 2009).

Le passeur culturel est appelé à être à la fois un intermédiaire, un éveilleur, un accompagnateur, un médiateur culturel et un modèle culturel.

Intermédiaire : favorise la découverte d'une variété de moyens d'expression de la culture et facilite l'exposition à diverses personnalités de la francophonie.

Éveilleur : suscite l'intérêt pour la culture d'ici et d'ailleurs et incite à apprécier et à s'appropriier ces cultures. Il nourrit la réflexion de l'individu à l'égard de sa propre culture, propose et stimule le dialogue. Il pousse à agir et à réagir face à la culture.

Accompagnateur : met en œuvre des moyens efficaces pour encourager et soutenir l'expression culturelle des jeunes. Il travaille à maintenir un climat d'éveil et d'ouverture à la culture par des interventions directes, en amenant l'élève à faire le pont entre sa culture individuelle et la culture collective francophone.

Médiateur culturel : amène l'élève à s'engager dans un processus de négociation entre sa culture individuelle et la culture collective. Puisqu'il connaît les pratiques et le vécu culturels de l'élève, le médiateur peut se baser sur cet univers familier pour l'intéresser à la culture collective.

Modèle culturel : entame lui-même une démarche de questionnement sur la culture et participe à la vie culturelle de son milieu tout en étant ouvert à la diversité culturelle et en manifestant son désir de vivre des expériences culturelles en français.

INTÉGRATION DES RÉFÉRENTS CULTURELS DANS L'ENSEIGNEMENT

Les référents culturels signifiants de la francophonie se définissent comme des éléments et des attributs caractéristiques de la communauté francophone à l'échelle locale, provinciale ou territoriale, régionale, pancanadienne et mondiale; ils peuvent servir d'objets d'études afin de charger de sens les apprentissages et de stimuler le cheminement culturel et identitaire de l'élève. Cependant, il serait présomptueux de dresser une liste de référents culturels incontournables de la francophonie et d'en imposer l'étude. Le résultat serait de mettre la culture « sous vide », de la figer et de contribuer à sa folklorisation et à son éventuelle disparition. Les référents culturels peuvent être sélectionnés à même l'univers familier de l'élève ou de la culture patrimoniale. Ils peuvent aussi être puisés dans l'actualité ou provenir de l'observation de la vie courante, de la recherche historique ou de l'expérimentation scientifique; bref, ils peuvent être tirés de tous les domaines d'activités humaines ayant un rapport avec la francophonie.

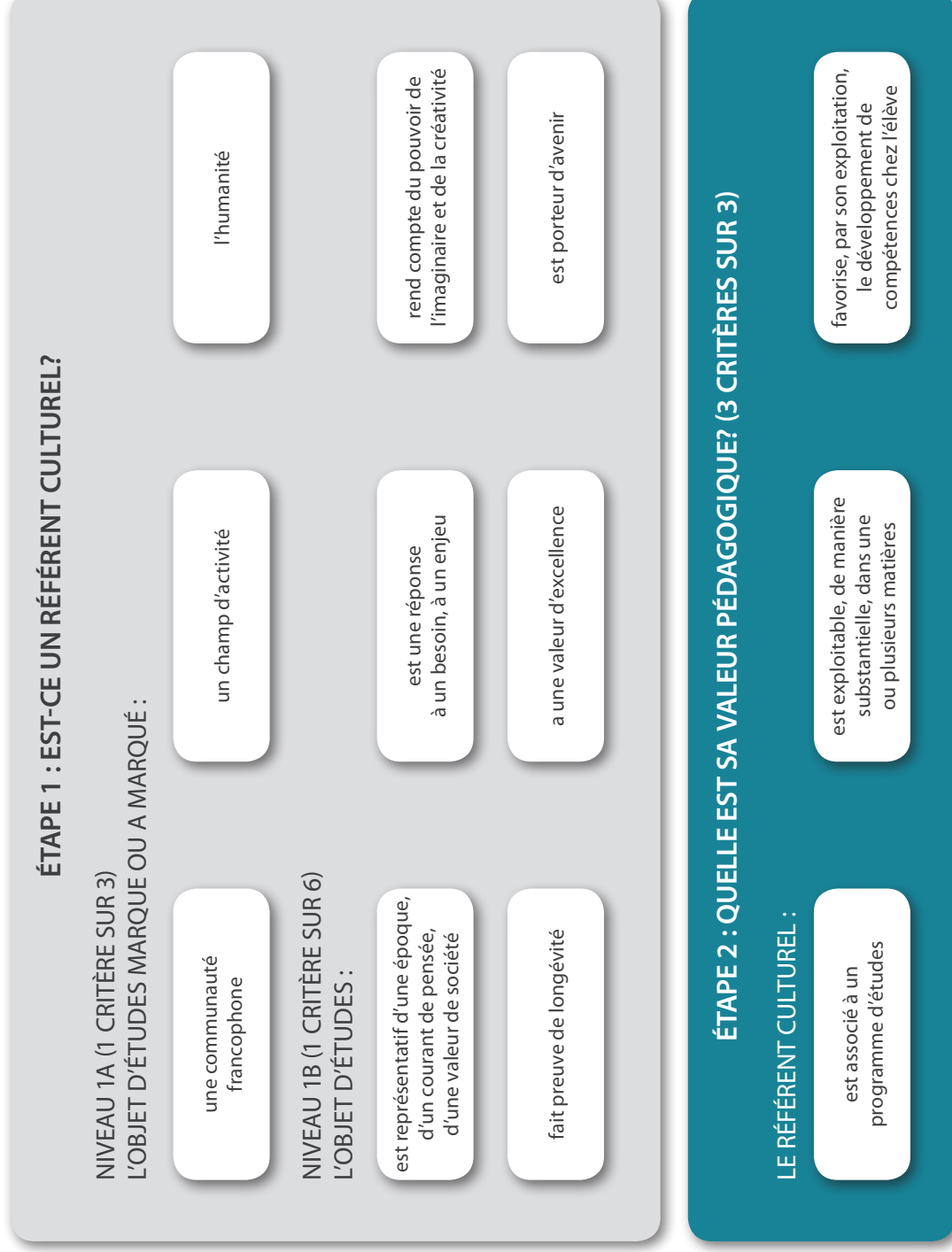
La figure 1 aux pages 8 et 9 illustre la démarche de sélection de référents culturels signifiants de la francophonie pouvant être exploités, de manière substantielle, dans les pratiques pédagogiques efficaces en lien avec une approche culturelle de l'enseignement. L'étape 1 permet de déterminer si l'objet d'études est un référent culturel qui marque ou a marqué la francophonie. L'étape 2 permet de cibler sa valeur pédagogique, tandis que l'étape 3 permet de préciser sa contribution à la formation globale de l'élève. Le *Document de fondements pour une approche culturelle de l'enseignement* présente une description détaillée des critères de cette démarche de sélection de référents culturels signifiants de la francophonie.



FIGURE 1 : DÉMARCHE DE SÉLECTION DE RÉFÉRENTS CULTURELS SIGNIFIANTS DE LA FRANCOPHONIE POUVANT SERVIR D'OBJETS D'ÉTUDES

RÉFÉRENTS CULTURELS SIGNIFIANTS DE LA FRANCOPHONIE

Éléments et attributs caractéristiques de la francophonie locale, provinciale ou territoriale, régionale, pancanadienne et mondiale qui peuvent servir d'objets d'études afin de charger de sens les apprentissages et de stimuler le cheminement culturel et identitaire de l'élève



ÉTAPE 3 : QUELLE EST SA CONTRIBUTION À LA FORMATION GLOBALE DE L'ÉLÈVE? (1 CRITÈRE CHOISI PARI LES 3 DIMENSIONS)

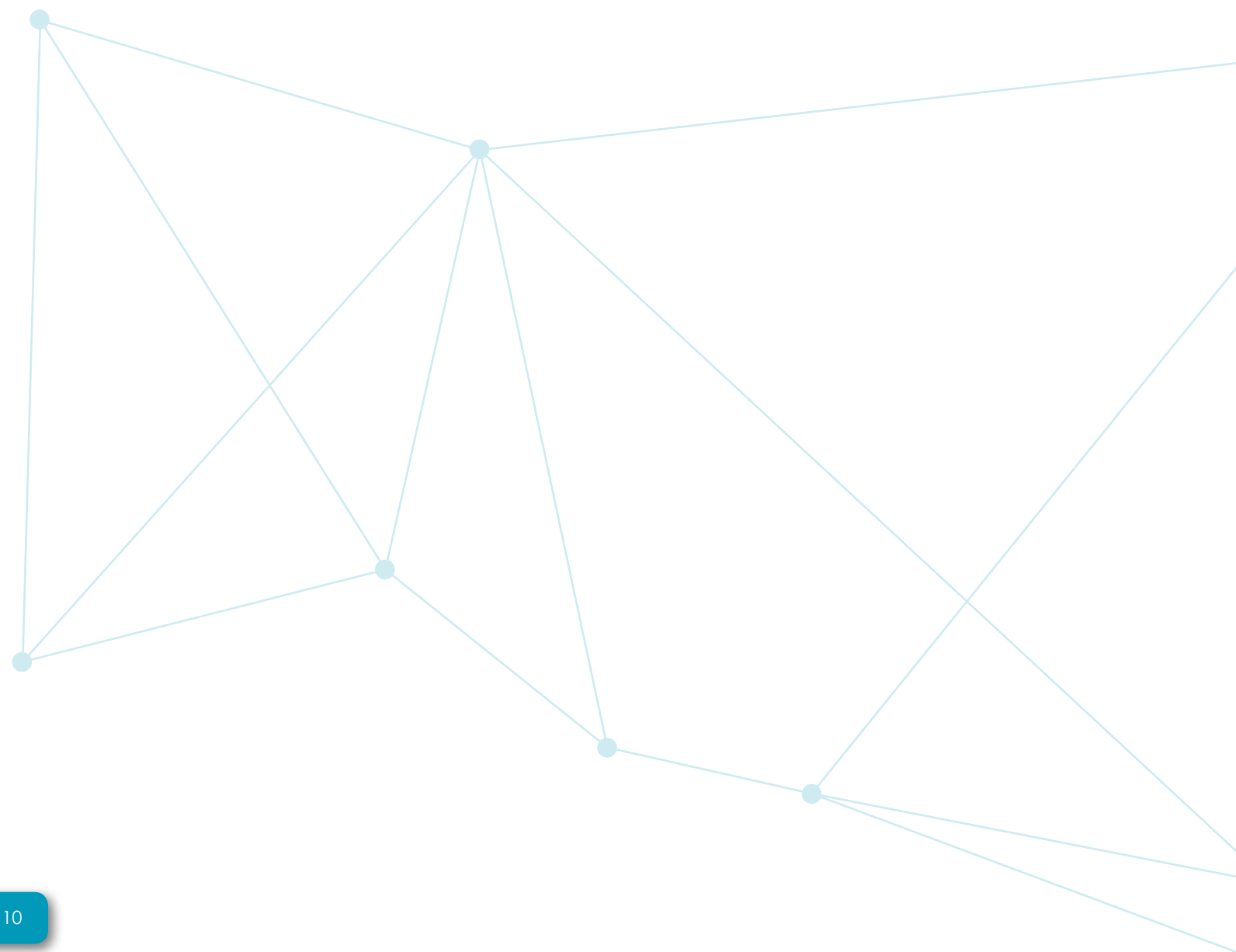
OUVERTURE À L'ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT	OUVERTURE AUX RÉALITÉS EXTÉRIEURES	DÉVELOPPEMENT PERSONNEL DE L'ÉLÈVE
L'EXPLOITATION DU RÉFÉRENT CULTUREL :	L'EXPLOITATION DU RÉFÉRENT CULTUREL :	L'EXPLOITATION DU RÉFÉRENT CULTUREL :
<p>1. aide l'élève à mieux comprendre son milieu scolaire, familial ou sociétal</p> <p>2. contribue à développer la curiosité de l'élève pour sa propre culture</p> <p>3. permet à l'élève de transcender l'ordinaire de la vie</p> <p>4. permet à l'élève de mieux cerner l'identité des francophones de son milieu pour connaître leur apport au monde</p>	<p>5. aide l'élève à mieux comprendre la réalité de l'« ailleurs »</p> <p>6. contribue à développer la curiosité de l'élève pour la diversité culturelle</p> <p>7. permet à l'élève d'établir des liens entre le présent et le passé, entre ici et ailleurs, et entre soi et les autres</p> <p>8. permet à l'élève de s'ouvrir à des réalités auxquelles son environnement immédiat ne lui donnerait pas ordinairement accès</p> <p>9. permet à l'élève d'utiliser des éléments du passé pour mieux comprendre la réalité actuelle</p>	<p>10. développe la sensibilité de l'élève, contribuant ainsi à l'émergence d'une réaction esthétique</p> <p>11. favorise chez l'élève une réflexion sur son identité</p> <p>12. développe chez l'élève le sentiment d'appartenance et l'autonomie</p> <p>13. suscite chez l'élève des habitudes de pratiques culturelles</p> <p>14. développe chez l'élève la pensée créative et l'imaginaire</p> <p>15. amène l'élève à exercer sa pensée critique</p> <p>16. éveille les sens de l'élève</p> <p>17. éveille chez l'élève le possible</p>

Adapté de : *L'intégration de la dimension culturelle à l'école. Québec. Ministère de l'Éducation et ministère de la Culture et des Communications. Direction générale de la formation des jeunes du ministère de l'Éducation et du ministère de la Culture et des Communications, 2003*

PROMOTION D'UN LEADERSHIP CULTUREL PARTAGÉ

Pour assurer sa pérennité, la francophonie canadienne doit s'appuyer sur le leadership des membres de ses communautés œuvrant dans toutes les sphères de la société. Un leadership culturel partagé, soutenu de façon collective et assumé par chaque individu là où il se trouve, constitue le seul moyen de transmettre cette culture francophone, de la faire vivre et d'assurer son renouvellement à long terme.

Dans le domaine de la culture, la vision traditionnelle du leadership, qui comprend habituellement les notions de hiérarchie et d'autorité, n'est pas appropriée. Il convient plutôt de parler d'un leadership partagé, exercé par quiconque contribue à la culture en train de se faire. Le leadership culturel peut venir de n'importe où, de l'intérieur comme de l'extérieur de l'école. Il est assumé par toute personne agissant avec d'autres pour organiser des événements culturels, promouvoir la langue ou susciter des dialogues, faisant ainsi vivre la culture.



PROCESSUS DYNAMIQUE D'APPROPRIATION DE LA CULTURE FRANCOPHONE

Avant d'aborder la question de l'intégration de la culture dans tous les domaines de l'éducation en langue française en contexte minoritaire, il convient d'expliquer le processus d'appropriation de la culture, un processus dynamique qui se décline en trois modes soit, la prise de conscience, la prise de position et la prise en charge (Paiement, 2007). Ces trois modes d'appropriation de la culture peuvent être associés à différents types de savoirs.

D'abord, les **savoirs** proprement dits, soit l'ensemble des connaissances acquises essentiellement par l'étude, l'observation, l'expérimentation et la recherche, témoignent de la **prise de conscience** (Paiement, 2007) et de l'**ouverture** et du **constat** (ACELF, 2006) (p. ex., connaissance de faits historiques, de personnalités et d'éléments représentatifs du patrimoine et de la diversité de la francophonie).

Suivent les **savoir-faire**, soit la manifestation d'habiletés à réussir dans des domaines variés, notamment dans ses relations avec les autres, sa vie sociale et ses activités quotidiennes, témoigne de la **prise de position** (Paiement, 2007) et de l'**expérience** (ACELF, 2006) (p. ex., habileté à expliquer ses choix en matière de culture, à exprimer ses opinions en tant que francophone et à accueillir les différences culturelles).

Finalement, les **savoir-être**, ou la manifestation de soi telle qu'elle s'impose à soi-même et aux autres dans ses façons de s'exprimer et d'interagir de même que dans ses désirs, ses choix, ses actions ou encore ses réalisations, témoigne de la **prise en charge** (Paiement, 2007) et des **modes d'affirmation** (ACELF, 2006) (p. ex., capacité à faire des choix qui respectent ses convictions en matière de culture, manifestation d'un souci constant d'améliorer sa maîtrise de la langue française et manifestation de sa fierté d'être francophone).

Chaque élève va vivre le processus d'appropriation de la culture francophone à travers les modes de prise de conscience, de prise de position et de prise en charge. Ces trois modes caractérisent l'acquisition de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être. En plus de ces trois savoirs, l'école francophone en contexte minoritaire doit développer le savoir-vivre ensemble et le savoir-devenir nécessaires à la préparation des gens qui assureront l'avenir des communautés francophones. Dans ce contexte, on peut définir le **savoir-vivre ensemble** comme étant

[...] relié aux capacités de la personne d'interagir avec les autres et de se rassembler avec d'autres autour d'une vision partagée. C'est d'être capable de tenir compte des autres et de prendre en compte les interdépendances et participer de façon constructive à la réalisation de projets communs (Fédération des parents francophones de l'Alberta, 2001).

Selon Landry et Rousselle (2003), le **savoir-devenir** « s'inscrit dans la même vision que le savoir-vivre ensemble, car le développement du savoir-devenir favorisera le développement de l'identité francophone et la capacité de l'affirmer ».

Le contexte culturel de la francophonie canadienne étant caractérisé par la diversité, l'expérience culturelle de chaque personne s'inscrit bien souvent dans un rapport à ce qui est autre, soit dans le rapport d'altérité. Pour l'individu, ce rapport se révèle à travers trois volets : le volet culturel, le volet interculturel et le volet transculturel (Lussier, 2006).

Le volet **culturel** rend compte de l'interaction entre l'histoire personnelle de chaque individu et le monde qui l'entoure. Le volet **interculturel** rend compte de la réalité interculturelle dans laquelle chaque individu évolue et de l'interaction entre l'histoire personnelle de celui-ci et cette réalité. Le volet **transculturel** rend compte du potentiel de renouveau culturel que représente, pour la culture collective francophone, la compétence interculturelle assumée par chaque individu; celle-ci se caractérise par une ouverture à l'altérité qui influence la construction identitaire de chacun. Ce volet souligne la résolution de la communauté francophone de souscrire à la réalisation d'un projet de société auquel tous ses membres pourront adhérer dans la mesure où leurs apports culturels à la culture collective francophone seront valorisés.

La figure 2 illustre le dynamisme de ce processus d'appropriation de la culture francophone.

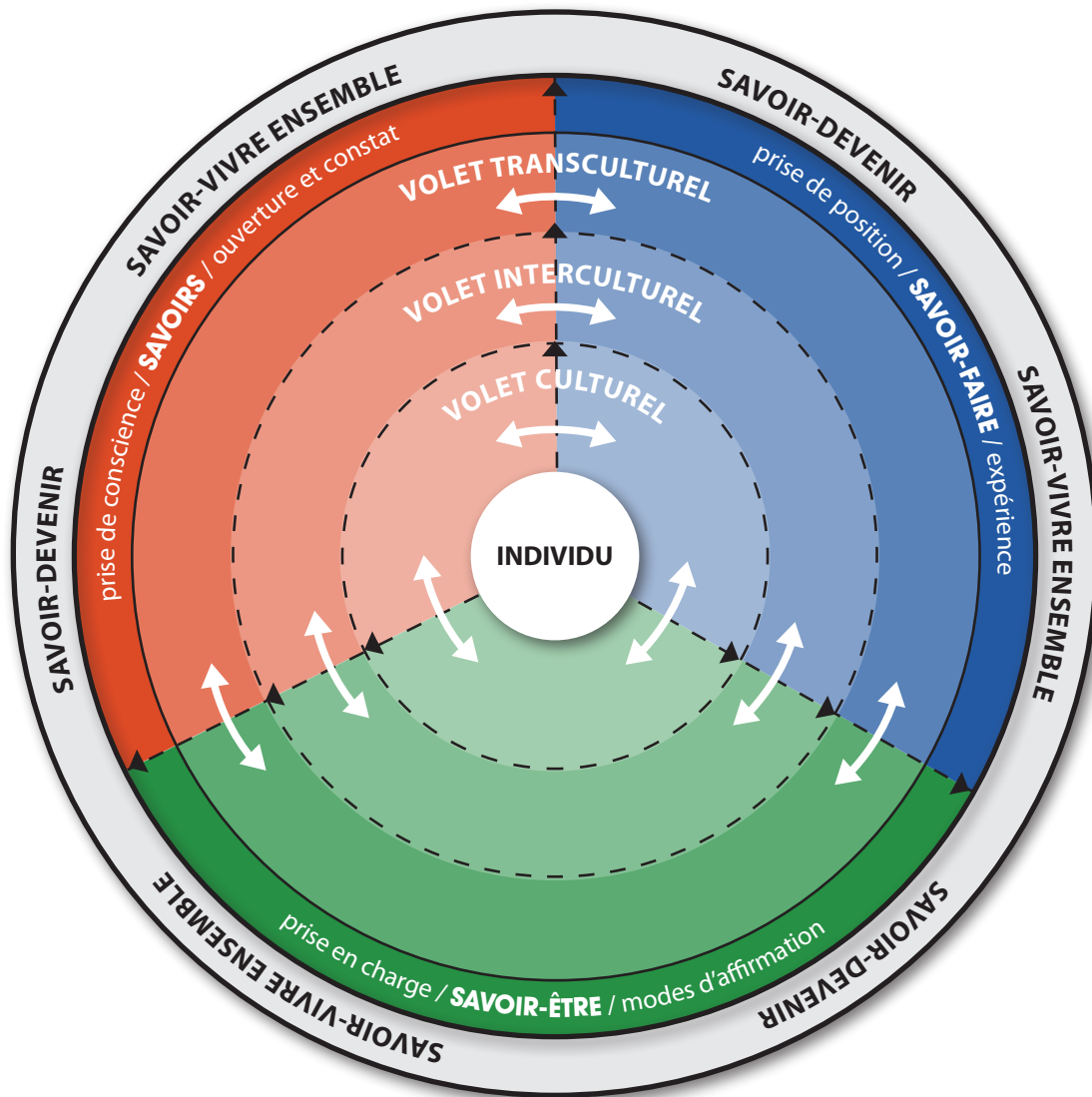


Figure 2 : Processus dynamique d'appropriation de la culture francophone
 (Inspirée de Lussier, 2007, et de Buors et Lentz, 2004)

TROISIÈME PARTIE : INTERVENTIONS

La constitution d'une structure d'intervention est nécessaire à la mise en œuvre à long terme de l'approche culturelle de l'enseignement et à la continuité de son action. Dans cette troisième partie, il sera question de l'intégration de la culture dans les programmes d'études et les ressources pédagogiques, des pratiques pédagogiques et d'évaluation ainsi que de la mise en œuvre d'un programme d'animation culturelle et de développement communautaire.

INTÉGRATION DE LA CULTURE FRANCOPHONE DANS LES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Une révision des programmes d'études favorisera l'intégration de la culture dans toutes les matières de la maternelle à la 12^e année. Les conceptrices et concepteurs seront appelés à intégrer davantage, dans tous les programmes d'études, la dimension culturelle des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être, et à promouvoir ainsi l'approche culturelle de l'enseignement. Voici comment la culture francophone peut être intégrée dans les programmes d'études.

- Les résultats d'apprentissage de chacun des programmes d'études de la maternelle à la 12^e année sont formulés, quand cela s'avère pertinent, en rendant plus précisément compte de la teneur des résultats d'apprentissage en ce qui concerne la langue et la culture, des éléments du processus dynamique d'appropriation de la culture et des référents culturels de la francophonie d'ici et d'ailleurs, d'hier à aujourd'hui.
- Les exemples proposés dans les contenus d'apprentissage doivent comporter, quand cela s'avère pertinent, des référents de la culture francophone locale, provinciale ou territoriale, régionale, pancanadienne et mondiale.
- Les résultats d'apprentissage doivent valoriser la spécificité culturelle de l'enseignement et de l'apprentissage dans les écoles de langue française.

INTÉGRATION DE LA CULTURE FRANCOPHONE DANS LES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (imprimées ou autres) destinées aux élèves ou au personnel enseignant, devraient refléter le pluralisme de la culture francophone, mettre en valeur et en perspective les référents culturels, de sorte que l'élève qui doit traiter de l'information puisse toujours situer ses savoirs disciplinaires dans un contexte culturel. Les savoirs qui y sont décrits devraient aider l'élève à mieux connaître sa culture individuelle et la culture collective de la francophonie locale, provinciale ou territoriale, régionale, pancanadienne et mondiale, et à acquérir une pensée critique et objective sur les autres cultures. Les ressources pédagogiques constituant par ailleurs un des moyens les plus directs d'exposer les élèves à la langue française et aux référents de la culture francophone, la qualité du contenu et de la langue y est d'une importance primordiale. Outils essentiels d'appropriation de la culture, les ressources pédagogiques contribuent à la construction identitaire des élèves. C'est pourquoi il faut privilégier les ressources produites originalement pour les élèves des écoles de langue française en contexte minoritaire.

PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Les pratiques pédagogiques qui font aujourd'hui leurs preuves en classe découlent d'une conception de l'éducation qui met l'accent sur l'élève, sur la reconnaissance de ses besoins particuliers, de son rythme et de son style d'apprentissage, sur les interactions et l'idée d'une construction sociale des savoirs, c'est-à-dire de savoirs qui se construisent avec et par les autres, ainsi que sur les processus cognitifs, notamment l'acquisition des habiletés langagières, de raisonnement et de pensée critique.

L'ensemble de ces pratiques permet la création d'un environnement pédagogique propice à l'actualisation linguistique et culturelle par le développement de la compétence langagière et la responsabilisation de l'élève. Le travail en équipe, le groupe de discussion, l'apprentissage coopératif, l'enseignement par les pairs, le jeu de rôle, l'étude de cas ou encore l'apprentissage par projets donnent à l'élève la liberté d'exprimer ses préférences. L'application de ces pratiques en contexte minoritaire comporte une valeur ajoutée, puisqu'elles permettent à l'enseignante ou l'enseignant de jouer le rôle d'intermédiaire, d'éveilleur, d'accompagnateur, de médiateur culturel et de modèle culturel francophone.

Dans le cadre de l'approche culturelle de l'enseignement, les pratiques d'évaluation devraient ressembler à toutes les autres évaluations des apprentissages qui favorisent l'atteinte des résultats d'apprentissage prescrits par les programmes d'études. Elles devraient comporter l'examen de données d'un ensemble de sources, par exemple des fiches d'observation, des inventaires d'intérêt, des questionnaires d'enquête, des sondages, des réflexions écrites, des autoévaluations et le portfolio de l'élève. L'observation du savoir-être devrait essentiellement servir de point de départ à l'accompagnement de l'élève dans le processus dynamique d'appropriation de la culture.

Ce processus d'appropriation de la culture se manifeste par la mobilisation de savoirs et de savoir-faire culturels qui, exprimés ou démontrés, rendent compte d'un savoir-être dans une perspective de savoir-vivre ensemble et de savoir-devenir. Pour poser un regard juste et global sur le processus dynamique d'appropriation de la culture de chaque élève, le personnel enseignant a donc besoin de recueillir un ensemble de données pertinentes mettant en évidence les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être des élèves.

Le tableau de la page suivante présente des exemples de stratégies de transmission et d'appropriation de la culture francophone.

Tableau 1 - Exemples de stratégies de transmission et d'appropriation de la culture francophone

MODES D'APPROPRIATION	TRANSMISSION	APPROPRIATION	EXEMPLES D'ACTIVITÉS
<p>PRISE DE CONSCIENCE</p> <p>SAVOIRS</p> <p>OUVERTURE ET CONSTAT</p>	<ul style="list-style-type: none"> Faire découvrir aux élèves un référent culturel à partir d'une lecture, d'un fait d'actualité ou d'une expérience. Faire observer aux élèves toutes les dimensions du référent culturel à l'étude en tenant compte de son histoire et de sa portée actuelle. Amener les élèves à réfléchir sur le sens du référent culturel à l'étude dans leur vie personnelle et dans leur environnement. Amener les élèves à réfléchir à la portée du référent culturel à l'étude dans les diverses cultures individuelles et collectives. Amener les élèves à réfléchir au sens qu'accordent les différentes cultures au référent culturel à l'étude en faisant ressortir les différences et les ressemblances qui y sont relatives. 	<ul style="list-style-type: none"> Décrire le référent culturel à l'étude. Explorer le sujet pour comprendre les différents aspects du référent culturel à l'étude. Comprendre la portée du référent culturel à l'étude dans sa vie personnelle et son environnement (p. ex., familial, scolaire, communautaire, provincial ou territorial). Comparer la portée du référent culturel dans la culture collective francophone provinciale ou territoriale avec sa portée dans les autres cultures qui participent à la francophonie provinciale ou territoriale. Analyser le référent culturel à l'étude en faisant ressortir les différences et les ressemblances entre les diverses cultures qui participent à la francophonie provinciale ou territoriale. 	<ul style="list-style-type: none"> Faire l'étude d'un personnage qui a marqué l'histoire de la francophonie provinciale ou territoriale. Faire des recherches sur l'origine des fêtes populaires de divers groupes culturels de la francophonie provinciale ou territoriale et pancanadienne, et en évaluer la portée. Interroger une personne-ressource pour comprendre le rôle des principaux réseaux de radio francophone et réfléchir à la portée de ces réseaux dans sa vie personnelle et celle des membres de sa famille et de la communauté francophone. Analyser le mode de fréquentation amoureuse des francophones d'hier et d'aujourd'hui avec celui des autres cultures afin de faire ressortir les différences et les ressemblances entre ces modes.
<p>PRISE DE POSITION</p> <p>SAVOIR-FAIRE</p> <p>EXPÉRIENCE</p>	<ul style="list-style-type: none"> Demander aux élèves de s'exprimer sur la portée du référent culturel à l'étude dans leur vie personnelle. Demander aux élèves de parler entre eux du référent culturel à l'étude. Donner l'occasion aux élèves d'exprimer librement leur position quant au référent culturel à l'étude en y apportant des explications. Faire relever par les élèves le vocabulaire français approprié pour parler du référent culturel à l'étude et les encourager à l'utiliser dans leur communication. 	<ul style="list-style-type: none"> Communiquer aux autres la portée du référent culturel à l'étude dans sa vie personnelle et dans son environnement (p. ex., familial, scolaire, communautaire, provincial ou territorial). Écouter l'opinion des autres sur le référent culturel à l'étude. Communiquer sa position personnelle quant au référent culturel à l'étude. Collaborer pour trouver des éléments rassembleurs relatifs au référent culturel à l'étude. Utiliser la langue française et la terminologie appropriée pour parler du référent culturel à l'étude. 	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer un menu inspiré de la cuisine traditionnelle d'un pays de la francophonie mondiale et le présenter à la classe. Animer un débat sur l'affichage bilingue dans les commerces de la région. Faire une critique d'un film québécois ou d'une émission provenant de la francophonie canadienne ou d'ailleurs. Préparer, en groupe, le programme d'un festival culturel francophone qui reflète la diversité culturelle de la francophonie régionale. Créer un tableau d'expressions françaises anciennes et actuelles, d'ici et d'ailleurs, se rapportant aux conditions climatiques.
<p>PRISE EN CHARGE</p> <p>SAVOIR-ÊTRE</p> <p>MODES D'AFFIRMATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> Encourager et susciter les réactions des élèves pour affirmer et défendre leur position quant au référent culturel à l'étude et les encourager à utiliser celui-ci dans leur communication. Concevoir des tâches d'apprentissage qui permettent aux élèves d'exprimer leur identité en faisant appel au référent culturel à l'étude. Concevoir des tâches d'apprentissage qui permettent aux élèves de créer de nouveaux référents culturels en s'inspirant des éléments communs et rassembleurs du référent culturel à l'étude. 	<ul style="list-style-type: none"> Affirmer et défendre sa position quant au référent culturel à l'étude. Utiliser le référent culturel à l'étude pour affirmer son identité francophone à travers ses communications, ses choix culturels, sa participation aux manifestations de la culture et ses productions. S'inspirer des cultures qui participent à la francophonie de sa province ou de son territoire pour façonner le référent culturel à l'étude en un référent culturel rassembleur dans une francophonie pluraliste et renouvelée. 	<ul style="list-style-type: none"> Planifier une campagne de promotion pour inciter ses pairs à utiliser le français lors de compétitions sportives. Faire la promotion de produits culturels provenant de la francophonie d'ici et d'ailleurs. Créer une œuvre musicale qui rassemble les influences musicales de différentes cultures.

MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME D'ANIMATION CULTURELLE ET DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Le programme d'animation culturelle et de développement communautaire des écoles de langue française devrait relever d'une stratégie globale de coordination et de conduite d'interventions pédagogiques ciblées auprès de différents groupes d'élèves. Cette stratégie devrait d'abord répondre au besoin de mettre l'élève en contact direct avec la langue française et la culture francophone dans des contextes scolaires et parascolaires pour favoriser l'acquisition de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être culturels dans une perspective culturelle, interculturelle et transculturelle, et contribuer ainsi à l'acquisition du savoir-vivre ensemble et du savoir-devenir. Pour tirer pleinement parti d'une expérience culturelle, chaque élève devrait pouvoir jouer un rôle actif dans sa préparation, son déroulement et son évaluation.

Selon l'approche culturelle de l'enseignement, les initiatives d'animation culturelle et de développement communautaire doivent être élargies à toutes les matières pour inclure tous les domaines d'activités. Ainsi, il faut considérer tous les programmes d'études pour planifier le programme et permettre de mieux répondre aux besoins du groupe d'élèves auquel les initiatives s'adressent.

Par ailleurs, il est essentiel de bien connaître le profil linguistique et culturel des élèves, leur profil d'apprenante ou d'apprenant et leurs champs d'intérêt avant de planifier à leur intention une initiative d'animation culturelle. De plus, le partenariat famille-école-communauté qui favorise une participation active des membres de la communauté à la vie de l'école et l'implication réelle des élèves et du personnel dans les activités de la communauté sont déterminants. Ces occasions d'échanges sont possibles grâce à la composante communautaire du programme, qui permet la transmission des modèles et des valeurs caractérisant la culture francophone par le contact avec la famille, la communauté et l'école. Ces contacts avec la réalité linguistique et culturelle aident l'élève à se faire une représentation juste et actuelle de la francophonie.

Multiplier les occasions de rencontres ou d'échanges (par voie électronique, par exemple) entre membres de communautés francophones et acadiennes, trop souvent isolées, afin de tisser des liens, se doit également d'être encouragé. Ces initiatives s'avèrent efficaces auprès des jeunes, filles et garçons, puisqu'elles répondent à leur besoin de socialiser et d'appartenir à un groupe.

ANNEXE : ÉTAPES QUI ONT MENÉ À L'ÉLABORATION DU CADRE

2002 : ÉVALUATION DU PIRS

En 2002, le Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS), une évaluation pancanadienne de la compétence en écriture, révèle que les élèves francophones de 13 à 16 ans vivant en contexte minoritaire avaient des résultats inférieurs à ceux de leurs homologues anglophones du Canada et à ceux des francophones du Québec. Des études ont montré que ces résultats étaient liés à des facteurs économiques et socioculturels.

2003-2009 : POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE DE L'ONTARIO POUR L'ÉDUCATION EN LANGUE FRANÇAISE (PAL)

Une série d'initiatives, menée de 2003 à 2009 par le ministère de l'Éducation de l'Ontario, a inspiré l'élaboration du *Cadre d'orientation et d'intervention pour une approche culturelle de l'enseignement dans les écoles de langue française en contexte minoritaire au Canada*. Dans la foulée de la révision de ses programmes d'études, le ministère de l'Éducation de l'Ontario a établi, en 2004, sa *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française (PAL)* qui permet aux institutions d'enseignement d'accroître leurs capacités à créer les conditions d'enseignement et d'apprentissage qui favorisent la transmission de la langue française et de la culture francophone pour assurer la réussite scolaire de tous les élèves. En 2007, le ministère de l'Éducation a étudié à fond l'insertion d'éléments culturels dans les pratiques pédagogiques ce qui a mené à la publication, en 2009, du document *Une approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française de l'Ontario* et à l'intégration de la culture francophone dans le curriculum de l'Ontario.

2003-2011 : CONSORTIUM DU CMEC

Les provinces et territoires, par l'intermédiaire du Consortium du Projet pancanadien de français langue première (PPCFLP), collaborent à divers projets de recherche et à la création de ressources à l'intention du personnel enseignant et des élèves. Les projets entrepris par le Consortium sont financés par les instances participantes, soient toutes les provinces et territoires à l'exception du Québec, ainsi que par le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de Patrimoine canadien.

Le Cadre pancanadien pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française est le troisième projet du PPCFLP. Ses interventions ciblent les domaines de l'appropriation de la culture francophone et de la construction identitaire, qui sont au cœur des projets éducatifs des écoles de français langue première en contexte minoritaire.

BIBLIOGRAPHIE

ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE. 2006. *Cadre d'orientation en construction identitaire : pour ouvrir un dialogue et élaborer ensemble notre vision* (en ligne), Québec, ACELF, (consulté le 20 avril 2011).

Sur Internet : http://www.acelf.ca/c/fichiers/ACELF_Cadre-orientation.pdf

BUORS, PAULE, ET FRANÇOIS LENTZ. 2009. « Apprendre en milieu minoritaire : se construire un pouvoir d'action » (en ligne), *Québec français*, n° 154 (été).

Sur Internet : <http://www.erudit.org/culture/qf1076656/qf1095144/1828ac.pdf>

FÉDÉRATION DES PARENTS FRANCOPHONES DE L'ALBERTA. 2001. *L'élève francophone au cœur de la communauté : cahier de stratégies et d'outils à l'intention des écoles et des composantes communautaires en vie francophone, pour réaliser des projets d'intégration communautaire avec des élèves de la maternelle à la 12^e année*, Edmonton, FPFA.

LANDRY, RODRIGUE, ET SERGE ROUSSELLE. 2003. *Éducation et droits collectifs : au-delà de l'article 23 de la Charte*, Moncton, Éditions de la Francophonie.

LUSSIER, DENISE. 2007c. *Représentations culturelles et construction identitaire* (atelier de formation), Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; Toronto, ministère de l'Éducation.

NOUVEAU-BRUNSWICK. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. 2009. *Trousse du passeur culturel : la contribution des arts et de la culture à la construction identitaire* (en ligne), Fredericton, le Ministère (consulté le 11 mai 2011).

ONTARIO. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. 2004. *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française* (en ligne), Toronto, le Ministère, (consulté le 27 avril 2011)].

Sur Internet : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/linguistique/linguistique.pdf>

ONTARIO. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. 2009. *Une approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française de l'Ontario* (en ligne), Toronto, le Ministère, (consulté le 27 avril 2011)].

Sur Internet : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/amenagement/PourLaFrancophonie2009.pdf>

PAIEMENT, LISE. 2007. *Pédagogie culturelle, stage de formation en leadership culturel, une pédagogie culturelle au service de la construction identitaire. Manuel du ou de la stagiaire*. Ottawa.

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION DES JEUNES. 2003. *L'intégration de la dimension culturelle à l'école : document de référence à l'intention du personnel enseignant*, Québec, le Ministère.

SIMARD, DENIS. 2002. « Comment favoriser une approche culturelle de l'enseignement? » (en ligne), *Vie pédagogique*, n° 124, (septembre-octobre) [p. 5-8]. (consulté le 16 août 2011).

Sur Internet : www.viepedagogique.gouv.qc.ca/numeros/124/vp124_5-8.pdf



Pour plus de détails, consultez le *Document de fondements pour une approche culturelle de l'enseignement*



www.CMEC.ca